

Conseil d'école N°4/ 2021 du 2 décembre 2021

Le conseil a eu lieu en présentiel au lycée. Début de la séance : 16h30.

Etaient présents :

- Président du conseil :

M Antoine KOPP (directeur de l'école primaire)

- Membres de droit (voix consultative) :

M IRRMANN Victor (Proviseur, chef d'établissement) Absent et excusé,

M DRUMMOND Patrick (directeur financier) Absent et excusé,

Mme CHERY Sandrine (inspecteur zone AMLASUD) Absente et excusée.

- Enseignants :

Prescila PAZ, Raphael AYIVOR, Agnès du TREMOLET, Marcia REIS, Célia PEYTRAL, Maria Beatriz GUIMARES, Anita CHARPENTIER, François LEGER, Etienne BOUCHARD, Luciana PACHECO, Sabrina Moreira, Celine IRRMANN, Karoline TEXEIRA, Marcella ANDRADE, Anne MILCENT.

- Parents :

Mme VERNA Caroline, Mme ROBIN SOLEKI Danielle, M. RUBIO Pascal, M. MAFRA Sômulo, Mme TROUILLET Aude.

Ordre du jour :

1. Désignation d'un secrétaire de séance et d'un secrétaire adjoint.
2. Validation du procès-verbal du conseil d'école N°3 du 21/10/2021.
3. Présentation de la structure pédagogique 2022.
4. Organisation des dispositifs d'accompagnement des élèves pour le parcours langues.
5. Organisation de l'accueil périscolaire.
6. Questions diverses.

1. Secrétariat : M.Kopp et Mme Milcent.

2. Validation du procès-verbal du conseil d'école N°2 du 21/10/2021

Vote: Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

3. Structure pédagogique de l'année scolaire 2022

M. Kopp présente la structure pédagogique avec les chiffres des réinscriptions et des nouvelles inscriptions. Les chiffres sont incertains à ce jour, 139 familles n'ont pas encore répondu à la campagne de réinscription et des dossiers sont en cours de validation pour les inscriptions.

La structure pédagogique peut encore évoluer car certains niveaux sont à un seuil en termes de capacité d'accueil. Cette structure devra être votée au prochain conseil d'établissement.

102 familles sont nouvellement inscrites pour la prochaine rentrée, ce qui est encourageant. On note l'attractivité de la Maternelle et du CP qui représentent 75% des nouveaux inscrits.

	Réinscrits	Nouveaux inscrits	Dossiers en cours	Total	Nombre de classes
TPS		13	1	14	1
PS	15	19	5	39	2
MS	27	14	4	45	2
GS	37	14	1	52	2
CP	59	18	5	81	4
CE1	70	2	2	74	3
CE2	65	5	1	71	3
CM1	77	2	1	80	4
CM2	66	2	1	69	3

Ventilation des classes par niveau

TPS	PS	PS	MS	MS	GS	GS
14	19	20	22	23	26	26

CPA	CPB	CPC	CPD	CE1A	CE1B	CE1C	CE2A	CE2B	CE2C
20	20	20	21	24	24	24	23	23	23

CM1A	CM1B	CM1C	CM1D	CM2A	CM2B	CM2C
20	20	20	20	23	23	23

La structure compte à ce jour 525 élèves soit une moyenne de 22.8 élèves par classe.

Certains niveaux peuvent encore évoluer d'ici la fin de la campagne de réinscription et d'inscription : par exemple les 2 GS, pour l'instant prévues à 26 élèves, sont à saturation et ne permettent pas d'accueil supplémentaire. Les effectifs de CM1 avec 20 élèves par classe peuvent encore évoluer car il reste beaucoup de familles non réinscrites.

En ce qui concerne le mouvement des enseignants, nous enregistrons le départ de Madame SIQUEIRA et une demande de temps partiel pour lesquels les recrutements sont en cours et seront bientôt finalisés.

2 postes d'enseignants résidents seront au mouvement du mois d'août, avec le départ à la retraite de Monsieur Laurent et le retour d'un poste « gelé » par l'AEFE.

4- Organisation des dispositifs d'accompagnement des élèves pour le parcours langues

Les dispositifs d'accompagnement des élèves évoluent pour mieux individualiser les parcours en fonction des besoins des élèves, le parcours langues notamment.

Ainsi la part de nouveaux inscrits non ou peu francophones nécessite un renforcement du dispositif de FLE (Français Langue Etrangère) afin de donner aux élèves le bagage nécessaire pour suivre l'enseignement en français. D'autre part, beaucoup d'élèves présents ou arrivants ont besoin d'un accompagnement en FLSco (Français Langue de Scolarisation pour mieux suivre en classe).

Ce double dispositif est mis en place de la GS au CM2 avec un accompagnement fort au cycle 2 (du CP au CE2). Les élèves bénéficient de 4 et 5 heures de prise en charge par semaine.

Luciana Pacheco, enseignante de FLE dans l'établissement, a validé ce dispositif après son retour d'un stage de zone. En effet, la problématique se rencontre également dans les autres établissements.

Luciana PACHECO intervient pour dire que les préconisations faites lors de son stage avec les établissements de la zone confirment l'orientation prise par l'établissement.

On adapte également l'enseignement du portugais pour les 3 heures hebdomadaires de la TPS au CM2.

En Maternelle, une heure sera réalisée avec les 2 enseignants en co-animation, pour profiter des interactions dans les deux langues.

A l'élémentaire, une enseignante officiera dans chaque classe et une enseignante supplémentaire renforcera le niveau pour dédoubler ou créer un groupe de FLE spécifique. Nous aurons donc une enseignante de plus dans la classe pour différencier et individualiser les parcours.

Enfin, au niveau du parcours langues, l'enseignement de l'anglais sera renforcé par une deuxième enseignante pour accompagner Madame Prescilla PAZ. Ainsi, Anita Charpentier enseignera à nouveau

l'anglais pour le niveau de CE2 et participera à la restructuration des programmations. Elle aura une décharge d'une journée pour accomplir cette tâche.

Madame PAZ remercie Monsieur Kopp de la mise en place de ce nouveau dispositif qui lui permettra de travailler avec une enseignante d'anglais expérimentée.

M. Kopp cite les autres parcours comme celui de la citoyenneté et le parcours santé qui ont été présentés en CESC et pour lesquels les programmations d'EPS s'adaptent. Ainsi, des actions de sensibilisation à la sécurité routière et la séquence de natation feront leur apparition si les conditions et partenariats peuvent être finalisés.

5. Organisation de l'accueil périscolaire

M.Kopp introduit le dispositif d'accueil périscolaire en rappelant la philosophie à donner aux activités lors de la réunion préparatoire avec les parents : il s'agit pour l'établissement de donner du sens aux activités proposées afin de les mettre en lien avec le parcours scolaire et la vie du lycée.

Ainsi, le choix des activités retenues a été fait pour avoir une cohérence et une plus-value pour les élèves. Ces activités sont regroupées de la manière suivante :

- **Pôle sportif** pour des activités réalisées par l'équipe enseignante de l'école : découverte de différents sports en maternelle et au cycle 2, spécialisation en cycle 3 et création d'un lien avec l'Association Sportive du collège. Ultérieurement, des rencontres sportives (avec d'autres écoles de Rio, de l'AEFE...) permettront de construire l'implication et l'engagement des élèves.
- **Pôle culturel** avec la création d'un club France (médiation autour de la lecture, de l'oral, du théâtre, de l'éveil à la gastronomie et à la cuisine française, programme école&cinéma),
Les clubs de capoeira et d'échecs ainsi que la chorale d'établissement complètent ce pôle.
- **Pôle artistique** avec de multiples activités proposées par T2N.
- **Une étude dirigée** avec un accompagnement au travail personnalisé.

Les élèves pourront assister à ces activités de 14h à 16h. La sortie ne sera pas possible à 15h.

Des activités T2N seront proposées de 16h à 18h.

Les mardis et jeudis, une heure d'activité pédagogique complémentaire sera proposée à certains élèves en français et en portugais par l'équipe enseignante de 14h à 15h. Les heures d'APC font partie du programme scolaire et sont soumises à l'autorisation des familles. La participation des élèves est attendue, aussi aucune autre activité ne sera possible en parallèle en cas de demande des enseignants. Le système sera adapté pour ces élèves : ils pourront intégrer une activité sans frais pour la deuxième heure, c'est-à-dire de 15h à 16h.

Le mercredi, la journée de classe se finit à 15 h du CP au CM2. Aucune activité spécifique n'est prévue.
A la demande des parents représentants, une offre multi activités T2N a été ajoutée.

Le matin, un accueil à partir de 7h sera également proposé avec une collation.

Madame Verna demande à quelle heure sera proposée la collation de l'après-midi. Monsieur Kopp répond qu'elle devra avoir lieu à 16h pour les élèves qui resteront après la première session de 14h à 16h.

M. Kopp conclut sur le fait que l'école ouvrira de 7h à 18h et que les familles devront être vigilantes sur le nombre d'heures passées au sein de l'établissement et ce afin de garder un projet de scolarisation de leur enfant cohérent. Mesdames Verna et Trouillet proposent qu'une information dans ce sens soit inscrite dans le descriptif envoyé aux familles et qu'en cas de difficulté, un dialogue avec la famille soit instauré. M.Kopp indique que c'est l'option retenue par l'équipe de direction.

1. Questions diverses.

Pour des projets faits en classe, l'exposition sur les réseaux sociaux peut-elle être obligatoire? Je pense que les objectifs pédagogiques d'un projet sont plus importants que le côté marketing et que la participation d'un élève à un projet ne devrait pas être sujette à son exposition sur les réseaux sociaux ou publics. Et en cas de participation à un projet avec prise d'image, ce projet devrait être annoncé aux familles dès le début pour que celle-ci puisse décider et l'enfant s'y investir ou pas.

Madame Verna souhaite par cette question que l'accord des familles soit demandé avec clarté dans les objectifs de diffusion. Monsieur Kopp indique qu'il existe différents types d'accord à la diffusion d'un contenu pédagogique. L'équipe vise avant tout l'intérêt pédagogique d'un projet. En début d'année, l'école demande une autorisation de diffusion pour des outils avant tout interne à l'école comme le site internet du lycée. Beaucoup d'apprentissages sont diffusés et restitués aux familles sous une forme virtuelle en particulier en maternelle, l'accord est indispensable. A cela, s'ajoutent des projets ponctuels laissés à la libre appréciation des familles.

Sur les réseaux sociaux, l'école ne diffuse pas les images des élèves.

Monsieur Mafra signale qu'il n'est pas en accord avec la notion de marketing : pour lui la diffusion des projets via les réseaux est importante car elle permet de suivre de la vie des élèves au sein de leur classe et de l'école.

Madame Verna dit que le terme « marketing » n'est pas péjoratif pour elle. Elle explique que par le passé les élèves avaient leur vie à l'école, qui était leur « jardin secret » s'il ne souhaitaient pas en parler à leurs parents. Aujourd'hui, ce n'est plus le cas à cause de la diffusion d'images sur les réseaux sociaux.

Madame Du Trémolet explique que la pédagogie a changé, les programmes de maternelle notamment demandent de développer les outils numériques pour rendre compte des apprentissages, des réussites des élèves ; Il s'agit de supports d'apprentissages avec lesquels les élèves peuvent s'exprimer. Madame Irrmann ajoute qu'il peut être difficile pour certains élèves de développer un retour de ce qui se passe à l'école et que ces outils renforcent le lien école/famille.

Quel protocole pour la rentrée? Y aura-t-il toujours de la distance entre les tables ou sera-t-il possible de travailler en groupes/îlots dans les salles de classe?

Quelle procédure en cas de cas positif? En cas de cas contact?

Les classes seront-elles mélangées à la récréation, à la cantine, en périscolaire?

Quelle organisation horaire?

Quelle organisation pour le périscolaire (à partir de quelle classe?), la garderie?

Question sur le port du masque en cours d'EPS : nous comprenons la nécessité de conserver le port du masque au moins pendant 3 semaines après la rentrée, en cours et éventuellement en récréation, pour tenir compte des retours de voyage de zones à risque, mais peut-on éventuellement assouplir cette règle uniquement pour les activités sportives, vu que les activités sont adaptées pour respecter une certaine distanciation sociale? Il commence à faire chaud actuellement, et il va faire chaud au mois de février...

Pour toutes les questions sur les mesures sanitaires, M. Kopp répond que le lycée envisage une rentrée à 100% en présentiel avec la cantine et un accueil périscolaire mais qu'il sera nécessaire de s'adapter aux conditions sanitaires impliquées par l'évolution de la pandémie. Le protocole actuel reste de vigueur tant qu'il n'a pas été modifié, la rentrée se fera avec le port du masque.

Question sur le bien-être à l'école et les relations entre enfants : Au-delà de la réflexion qui sera menée l'année prochaine sur le climat scolaire, serait-il possible d'inclure dans les livres étudiés en classe certains ouvrages spécifiquement axés sur les relations, la communication non violente...?

Du type "Bastien et les blipoux" ou "Bastien et les Blipoux vont à l'école" (Faber et Mazlish) pour les élémentaires, "Halte à la bagarre" de Caroline Pellissier et Virginie Aladjidi, la série des "Louise" et "Clément" de Vilma Costetti (pour les plus petits)

M. Kopp assure que l'équipe pédagogique saura trouver les supports adéquats pour traiter ces situations et celles en lien avec le parcours citoyen des élèves. Depuis quelques années, de nombreuses ressources multimédia (LUMNI) ont fait leur apparition pour traiter de la question du climat scolaire. Les enseignants répondent qu'ils prennent note des ressources citées et qu'ils vont les étudier.

Si la situation sanitaire le permet, est-il envisagé de remettre en place une classe verte pour les CM2 en 2022?

Monsieur Kopp indique que dès que les conditions le permettront, les voyages et sorties avec nuitée ou sans nuitée pourront reprendre. Les sorties à la journée ont été annulées jusqu'à présent à cause de la pandémie.

Pour les voyages, il précise qu'il s'agit avant toute chose d'un projet qui demande une forte implication des enseignants. La tradition de la classe verte en CM2 peut être reprise si les enseignants et les familles sont volontaires.

Des projets peuvent également naître dans les autres niveaux de classes. Les voyages scolaires génèrent de nombreux apprentissages en amont, pendant le voyage et ont de fortes répercussions dans la vie des élèves après également. Il rappelle que les dossiers pour les classes vertes sont longs et complexes à monter et qu'ils demandent beaucoup d'investissement aux enseignants : par exemple, ils doivent être déposés 5 semaines à l'avance au bureau de l'inspection pour être étudiés.

L'ordre du jour étant allé à son terme, la séance est levée à 17h43.